**Extraits de l’intervention de Stéphane Audoin-Rouzeau, EHESS/CAES le 14 novembre 2018**

**Questions sur le génocide des Tutsi rwandais (avril-juin-1994)**

Le **génocide des Tutsi rwandais** est le dernier génocide du XXe siècle, un génocide *indiscutable* dont la *radicalité,* tout comme la *vitesse d’exécution,* sont frappantes.

Résumons-le en quelques phrases :

L’immense massacre a commencé à Kigali dès le 6 avril au soir, lorsque s’est répandue la nouvelle de l’attentat perpétré contre l’avion du Président Habyarimana ;

-Il s’est ensuite étendu à grande vitesse lors de la journée du lendemain avant de se généraliser, sous la responsabilité du gouvernement intérimaire « Hutu power » formé les 8 et 9 avril, à la quasi totalité du pays.

-Jusqu’à la fin du mois de juin, la communauté internationale *n’intervient pas* (sinon pour exfiltrer les seuls ressortissants occidentaux) et se garde bien de prononcer le mot de « génocide ».

\*Pire : elle a très tôt retiré l’essentiel des forces de l’ONU présentes sur place dans le cadre de la MINUAR.

\*Le 22 juin seulement, la résolution 929 du Conseil de sécurité des Nations Unies permet, sous la houlette de la France, le déclenchement de l’opération Turquoise afin de « mettre fin aux massacres partout où cela sera possible, éventuellement en utilisant la force ».

Dans les faits, le génocide est arrêté par la victoire militaire du Front Patriotique Rwandais début juillet, et par la fuite au Zaïre des Forces Armées Rwandaises : il n’y a que 300.000 survivants alors que l’on dénombre 800.000 victimes – davantage, peut-être – sur un pays de 6 millions d’habitants à l’origine.

Les critiques faites de longue date à la politique française portent, en résumé, sur les 7 points suivants :

1- Elles portent sur le soutien de la France au régime du président Habyarimana après le début de l’offensive du FPR en octobre 1990, et qui a pris la forme d’une aide militaire très appuyée (voir début 1993 !).

2- Elles portent sur l’aveuglement face aux massacres récurrents commis contre les Tutsi entre octobre 1990 et avril 1994, et sur l’absence de prise en compte des renseignements transmis par plusieurs canaux et avertissant de la préparation, au sein des structures du pouvoir rwandaises, de massacres de grande ampleur susceptibles de déboucher sur un génocide.

3- Elles portent sur l’aide directe apportée sur place (8 et 9 avril 1994) par l’ambassade de France à la formation du gouvernement intérimaire « Hutu Power » qui a orchestré le génocide.

4- Elles portent sur la réception à Paris, le 27 avril 1994, du ministre des Affaires Etrangères du gouvernement intérimaire rwandais (alors qu’à cette date il est permis d’estimer à plusieurs centaines de milliers le nombre de victimes déjà exécutées).

5- Elles portent sur l’ambiguïté fondamentale de l’opération Turquoise, dont tout indique qu’elle visait initialement/parallèlement une forme de co-belligérance avec le gouvernement intérimaire responsable du génocide (afin de bloquer la progression du FPR), alors que l’opération est présentée officiellement comme purement humanitaire dès l’origine.

6- Elles portent sur l’absence de toute arrestation des responsables des massacres lors de leur fuite massive vers le Zaïre, alors que la frontière était tenue par les forces françaises de Turquoise.

7- Elles portent enfin sur le réarmement des forces génocidaires dans les camps zaïrois, alors même que s’était reconstituée en leur sein une structure politico-militaire génocidaire.

-Mais aussi importantes que soient les questions que l’on *doit* poser sur la politique française au Rwanda en 1990-1995, ce dossier pourrait être *assez aisément refermé* si les conditions (archivistiques en particulier) étaient réunies.

En revanche, le dossier du génocide des Tutsi rwandais, perpétré entre avril et juillet 1994, *ne sera jamais  refermé* et c’est pour cette raison que, comme chercheur, je m’intéresse à lui de manière prioritaire.

-Et là, deux questions me paraissent particulièrement difficiles, si « résistantes » qu’elles sont peut-être hors de portée des sciences sociales telles qu’elles existent aujourd’hui

**1**-La violence des voisins.

**2**-Le massacre dans les lieux sacrés et la question du rôle du religieux dans l’accomplissement du génocide…

**1- La violence des voisins.**

La violence des voisins au Rwanda – violence extrême à l’encontre des victimes, violence massive en termes de nombre de tués, en termes de nombre de tueurs – rien n’est plus difficile que d’en reconnaître la réalité tout entière et d’en mesurer toutes les conséquences.

Sans les voisins en effet, la terrible efficacité du génocide n’eût pas été la même.

-Certes, comme pour tout génocide, celui des Tutsi rwandais a mobilisé massivement tous les moyens d’un Etat : préfets et bourgmestres du côté des structures administratives ; armée, gendarmerie, police, miliciens du côté des forces armées.

-Mais à lui seul, le déploiement de tels moyens n’eût pas suffi :

-Pour que les deux tiers des victimes trouvent la mort dès les cinq premières semaines du génocide, il a fallu que les voisins – voisins-paysans, le plus souvent – prennent toute leur part du repérage, de l’érection des milliers de barrières placées sur les moindres chemins, de la poursuite (chasse !), toute leur part du meurtre, du massacre du bétail, de la destruction des maisons, du pillage des biens, toute leur part de la dissimulation des cadavres, enfin. (Hélène Dumas)

\*Bien plus tard, les juridictions *gacaca* ont condamné 800.000 participants aux tueries appartenant aux deux premières « catégories » – celles des organisateurs et des exécutants – soit *un cinquième* environ de la population adulte de 1994.

Des hommes pour l’essentiel. Mais des femmes, des enfants ont participé au repérage, à la poursuite, au meurtre de leurs voisins.

-Ces voisins, ils les connaissaient bien. Souvent, ils les connaissaient intimement. A eux les attachaient des liens nombreux ; parfois, ils pouvaient être des amis de longue date, et pourtant ils les ont tués.

*Cela*, il faut le comprendre, tout en sachant qu’on ne peut tout à fait espérer y parvenir.

-Au Rwanda, le corps de l’Autre a ainsi pu devenir le lieu de pratiques extrêmes, certes très diverses mais qui, toutes, se sont voulues *clarificatrices*(Arjun Appaduraï) :

-A travers ce qu’on a fait à l’Autre, on *lui* a prouvé et l’on s’est prouvé à *soi-même* qu’il était, *décidément*, un ennemi à éradiquer.

- La « cruauté », si présente partout dans le meurtre des voisins en 1994, n’est pas une sorte d’« à-côté » de la question du génocide : cette violence devenue sa propre fin en constitue le cœur[[1]](#footnote-1) :

* Il s’est agi d’abord de *produire de la douleur* – le plus de douleur possible (vivisections). Douleur du *corps*, bien sûr, mais douleur *psychique* tout autant – celle qui vit encore chez tous les survivants.
* Cette douleur-là est *symbolique*: car la cruauté est profanatrice, elle veut atteindre – et elle atteint effectivement (viol, latrines…) – le *sacré* de la victime.

\*Au delà, elle vise sa famille et, plus loin encore, sa communauté tout entière.

\*Elle comporte en outre un élément, essentiel : la jouissance du bourreau. Car il ne sert à rien de se le dissimuler : au meurtre des voisins, les voisins ont *pris plaisir*:

-Les repas et les libations du soir qui réunissaient les tueurs après leurs journées de battue trahissent éloquemment cette omniprésence, ignoble, de la *fête.*

-Idem émissions RTLM…

-En les massacrant, les voisins ont en quelque sorte *parlé* une dernière fois à leurs voisins.

-Car toute cruauté est un langage[[2]](#footnote-2).

-Et sa logique profonde procède d’une recherche : celle d’une atteinte systématique à la filiation.

\*Rendre un visage méconnaissable, mettre le *dedans* d’un corps au *dehors* ou vice versa, en agencer les morceaux d’une manière biologiquement impossible, l’animaliser, le chosifier par le déploiement de la « magie excrémentielle[[3]](#footnote-3) »: autant de manières d’atteindre et de trancher la filiation, cet élément invariant de définition de notre humanité*.*

\*Par ce processus de désidentification*,* la notion même d’ascendanceet de descendance est détruite à son tour.

-D’où ce qui si souvent s’est produit entre voisins au Rwanda : la fréquence des atteintes à l’appareil reproducteur, le massacre des enfants *devant* les parents, des parents *devant* leurs enfants, le viol systématique des femmes, de préférence *devant* leurs proches, *au moyen* de leurs proches, parfois.

-Ce qui est dit à l’Autre dans les pratiques de cruauté, ce qui est dit au mort, à sa famille, à sa communauté d’appartenance, c’est qu’il n’est *rien*, littéralement.

-Et ce dire est parfaitement compris pour ce qu’il est, ainsi que l’exprimait un rescapé de Kibeho rencontré en 2014: « Je ne suis rien. »

-Et si les pratiques de cruauté se sont déployées avec tant d’intensité entre les voisins, c’est précisément *parce que* c’étaient les voisins.

-La cruauté est consubstantielle à cette violence de voisinage. Elle seule peut *créer* à ce point la différence, cette différence qui *manque*, qu’il faut donc constituer et approfondir.

\*L’autre devient en effet tout à fait *un autre*, au vu de ce qu’on lui *fait*, et puisqu’il devient ce qu’il devient.

-Sur cette « stratégie somatique », il se peut que Freud ait tout dit très tôt l’essentiel  dans un court texte de 1917 :

« …ce sont justement de petites particularités à côté d’une ressemblance générale qui motivent les sentiments d’hostilité. Il serait tentant d’adopter cette idée et de faire dériver de ce “narcissisme des petites différences“ la haine, qui, dans tous les rapports humains, l’emporte, comme nous pouvons le constater, sur les sentiments de fraternité et sur le précepte de l’amour universel. [[4]](#footnote-4) »

-Pourtant, en dépit de sa brièveté et de sa dimension énigmatique, l’expression nous met sur une piste capitale: la violence des voisins pourrait ne pas puiser ses racines dans la *dissemblance*, dans la *distance*, dans *l’altérité*, mais tout au contraire dans la *ressemblance*, dans la *proximité*, dans *l’identité*.

-Et dès lors, au Rwanda, il ne sert à rien de se demander: « comment un voisin, un voisin si proche, a-t-il pu faire *cela*? », car c’est précisément *parce qu’il était si proche* qu’il l’a fait.

\*C’est dans la proximité – la proximité extrême – que se loverait la réponse à l’énigme de 1994. Osons le dire: non dans la différence *mineure*, mais dans la différence *inexistante*.

\*Le leader druze Walid Joumblatt a tout dit, et tout compris peut-être, lorsqu’il a lancé en 1986: « L’ennemi est à l’intérieur de chacun de nous[[5]](#footnote-5). »

-Et dès lors, la question qui se pose à nous pourrait être la suivante : le GTR exprime-t-il plus que lui-même?

-Dans quelle configuration nous trouvons-nous aujourd’hui, dans quelle configuration pourrions-nous nous trouver un jour ?

-Sommes nous plus près que nous le pensons d’un moment où la violence des voisins pourrait faire irruption dans notre quotidien ?

-La leçon de violence des mois rwandais d’avril-juillet 1994 mérite en tout cas d’être méditée: à mes yeux, elle est un *avertissement*.

**2 – Massacrer dans les lieux sacrés.**

Au Rwanda, les églises ont été le *deuxième* lieu de massacre (après « les collines ») : on ne compte pas le nombre d’églises à l’intérieur (et dans le périmètre desquelles) des milliers de victimes ont été massacrées :

-Les églises ont compté parmi les *épicentres* de la violence meurtrière. Elles avaient *toujours* protégé les Tutsi lors des massacres déployés depuis 1959, mais ce fut l’inverse en 1994.

\*Nyamata : 11.000 personnes sont mortes dans l’église et à ses abords autour du 11 avril, le site regroupant à présent les corps de 20.000 victimes tombées dans les environs.

\*A Kibeho, la tuerie a été d’une violence particulière. 15.000 personnes y auraient été massacrées le 14 avril, les prêtres du lieu s’étant séparés, semble-t-il, entre une victime certaine – l’abbé Jean-Pierre Ngoga, qui a organisé la résistance avant d’être assassiné plus tard à Butare – et de possibles bourreaux.

Comme ailleurs, le bâtiment a été attaqué de l’extérieur: les murs de briques ont été percés en de nombreux endroits, des grenades ont été jetées, puis le massacre a continué à la machette et à la massue. Un incendie intentionnel a ensuite fait s’effondrer le toit.

-Sur place, les mains de la statue de la Vierge ont été coupées elles aussi.

\*Nyange (Est de la préfecture de Kibuye) pose des questions plus lourdes encore.

\*Dès la 10 avril, les victimes se sont réfugiées dans la grande église, attaquée une première fois le 15, mais sans succès, les réfugiés étant parvenus à se barricader et à repousser leurs agresseurs à coups de pierres.

\*Le lendemain, s’est alors imposée l’idée d’utiliser un engin de chantier, présent sur place en raison de travaux sur la route voisine.

Et c’est le vicaire de la paroisse, Athanase Seromba[[6]](#footnote-6), qui a levé les scrupules du chauffeur du véhicule, en lui confirmant l’ordre donné par le bourgmestre de détruire le bâtiment.

Celui-ci s’effondre sur les 3000 personnes réfugiées à l’intérieur. Les survivants sont tués dans la cour.

-Dans ce pays profondément chrétien, et massivement catholique en 1994, les lieux sacrés l’étaient-ils encore pour les bourreaux ? Leurs actes révèlent-ils une *intention* quelconque sur le plan religieux ?

-Pour ma part, je crois que ce qui s’est passé dans la sphère du religieux doit s’expliquer par lui.

\*Le massacre dans un lieu consacré et visant en outre les objets sacrés qui y sont contenus ne peut pas ne pas avoir un sens principalement ou également religieux, ne fût ce que par inversion : la profanation du sacré est nécessairement et également sacrale.

\*Comme les massacreurs de Denis Crouzet[[7]](#footnote-7) – le grand historien des troubles de religion du XVIème siècle – les tueurs de 1994 étaient des *croyants* et rien ne permet de dire qu’ils ne le sont pas *restés* pendant le meurtre de masse.

-Mais ici, une difficulté se présente, immense, qui justifie de parler d’un cas absolument unique, d’un *hapax*: la violence n’a pas été *inter* mais *intra* religieuse ; des catholiques ont massacré d’autres catholiques (co-paroissiens), dans leurs paroisses, avec des prêtres des deux côtés.

\*Et donc, le génocide de 1994, unique sur ce point comme sur d’autres, est ainsi privé en ce domaine de toute comparaison possible.

-En tout état de cause, entre le 7 et le 16 avril, c’est toujours *en tant que prêtre* qu’Athanase Seromba a agi à Nyange.

\*Et c’est *comme prêtre* qu’il a donné l’ordre au chauffeur du bulldozer de détruire le bâtiment, arguant que des démons occupaient la maison de Dieu avant d’ajouter : « Détruisez l’église. Les Hutu sont assez nombreux pour en construire une autre. »

\*Plus tard, au TPIR, c’est *en habit ecclésiastique* qu’il tiendra à comparaître (d’où la circonstance aggravante !)

-Quant aux tueurs de Nyange, très nombreux (des milliers, semble-t-il), ils semblent bien avoir agi en *croyants* eux aussi : ils se sont ainsi regroupés autour d’une statue de la Vierge juste avant la première attaque du 15 avril !

-Ils ne sont pas les seuls à voir agi ainsi : ailleurs, d’autres tueurs ont participé à des messes avant la perpétration de leurs crimes, ou même se sont arrêtés devant l’autel pour prier, en pleine séquence meurtrière[[8]](#footnote-8).

-Cette *présence* du religieuxn’a pas échappé aux chercheurs, confrontés à l’évidence d’églises devenues aussi lieux de massacre.

\*Mais si les sciences sociales disposent d’infiniment d’outils pour étudier les violences *inter* religieuses, elle n’en disposent d’aucun pour aborder les massacres *intra* religieux comme ceux qui se sont produits en 1994.

\*Mieux vaut reconnaître en effet que nous n’avons pas d’outils pour comprendre comment des *croyants* – des catholiques surtout – se sont mués en assassins de leurs coreligionnaires et, pour une partie d’entre eux, en assassins de leurs co-paroissiens et de leurs prêtres.

\*Nous avons moins d’outils encore pour comprendre comment des prêtres – des religieuses aussi – ont pu eux-mêmes se compter parmi les tueurs, et parmi les plus actifs d’entre eux parfois.

-A minima, il me semble en tout cas possible de dire que « le racisme s’est emparé de l’expérience religieuse pour s’accomplir comme crime, et [que] les pratiques religieuses ont entretenu l’énergie meurtrière des tueurs[[9]](#footnote-9). »

-Et dès lors, oui, le génocide des Tutsi « a été partiellement commis religieusement[[10]](#footnote-10). »

**Conclusion**

-Il est rès difficile de conclure, et je le ferai d’un mot : les *questions* que posent le GTR nous *débordent* de toute part, elles débordent, je crois, ce que nous croyions jusqu’ici savoir, comprendre, analyser, interpréter en ce domaine…

-Peut-être est-ce une question d’insuffisance des outils, ceux dont disposent les SHS *actuellement*? Peut-être les questions sont-elles mal posées ?

\*Pour ma part, sur ce sujet terrible, je suis bien conscient que les sciences sociales ne font briller qu’*une très mince flamme*, mais pour ma part et en l’occurrence, *c’est tout ce que j’ai*.

**Stéphane AUDOIN-ROUZEAU**

1. Je me réfère ici à la ligne d’interprétation, selon moi particulièrement pertinente, proposée par l’anthropologue Véronique Nahoum-Grappe, notamment dans « Anthropologie de la violence extrême : le crime de profanation », *Revue internationale des sciences sociales*, 2002/4, n°174, p.601-609. « L’usage politique de la cruauté », *in* Séminaire de Françoise Héritier (dir.), *De la Violence* I, Paris, Odile Jacob, 1997, p.273-323. [↑](#footnote-ref-1)
2. Denis Crouzet, *Les guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion, vers 1525-vers 1610*, Paris, Champ Vallon, 1990. [↑](#footnote-ref-2)
3. Mary Douglas, *De la Souillure*. *Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, Maspero, 1981 [1967], p.135. [↑](#footnote-ref-3)
4. Sigmund Freud, « Le tabou de la virginité », *Revue française de psychanalyse*, T.VI, n°1,1933, p.2-17, p.8. [↑](#footnote-ref-4)
5. *Al-Safir*, 14 avril 1986. [↑](#footnote-ref-5)
6. Agé de 31 ans en 1994, il avait été affecté en septembre 1993 à Nyange. Le curé local, avec lequel il était en conflit, n’était pas présent lors du génocide. Athanase Seromba a été condamné en décembre 2006 par le tribunal d’Arusha à quinze années de prison. Son statut de prêtre a été considéré comme une circonstance aggravante, en raison de « l’abus de confiance » dont il s’était rendu coupable à l’égard de ses paroissiens. [↑](#footnote-ref-6)
7. Denis Crouzet, *Les guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion, vers 1525-vers 1610*, Paris, Champ Vallon, 1990. [↑](#footnote-ref-7)
8. Timothy Longman, « Church Politics and the Genocide in Rwanda », *Journal of Religion in Africa*, vol.31 ; fasc.2, Religion and War in the 1990s, mai 2001, p.163-186. Cité par Julien Seroussi, « Les diables des mille collines. Fictions raciales et religieuses dans le génocide des Tutsi », *La vie des idées*, 27 octobre 2015, p.3. [↑](#footnote-ref-8)
9. Julien Seroussi, *op.cit.*, p.2. [↑](#footnote-ref-9)
10. *Ibid*.,p.9 [↑](#footnote-ref-10)